

SUIVI DES CONCENTRATIONS AMBIANTES EN BENZO[A]PYRENE - 2025

CONTEXTE

Dans le cadre de la Directive 2008/50/CE, Gwad'air réalise le suivi des teneurs en hydrocarbures aromatiques polycycliques, notamment celui du Benzo(a)pyrène (B[a]P), réglementé dans l'air ambiant en environnement urbain :

- À Basse-Terre au sein de la zone rurale (ZR),
- Et à Pointe-à-Pitre située dans la zone d'agglomération (ZAG).

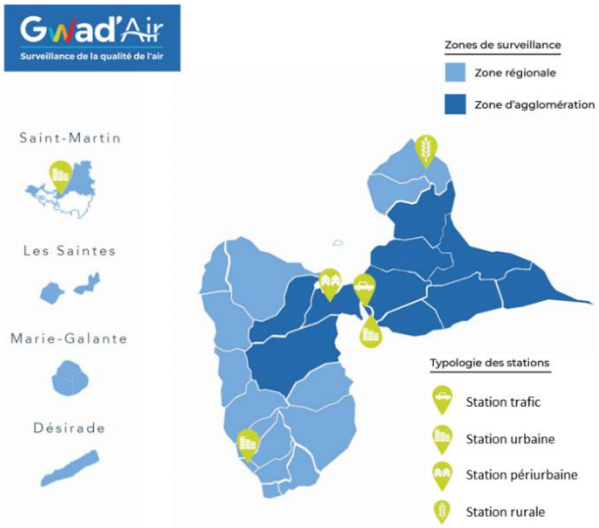


Figure 1 : Zones Administratives de Surveillance et réseau de stations fixes

MATERIEL ET METHODE

Matériel

L'échantillonnage est réalisé à l'aide d'un préleveur de type DA80 haut débit (1m3/h), muni d'une tête de prélèvement PM10. Une fois prélevées, les particules de diamètre inférieur à 10 micromètres se déposent sur un filtre de quartz qui sera analysé en laboratoire. Le Benzo[a]pyrène est quantifié par extraction chimique en chromatographie liquide haute performance couplée à un détecteur à fluorescence, conformément à la norme NF EN 14902.

Méthode

Dans ce contexte, huit campagnes de mesure de 6 prélèvements réalisés 1 jour sur 3, réparties uniformément sur l'année, sont réalisées en situation urbaine et en périphérie d'un site industriel, afin d'atteindre la représentativité annuelle*.

Sites de mesure

Au cours de l'année 2025, conformément aux recommandations du Guide du LCSQA « Guide méthodologique pour la surveillance des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) -2015 », les prélèvements se déroulent au sein de la station fixe de Basse-Terre et la station fixe de Pointe-A-Pitre.



RESULTATS

Valeurs annuelles réglementaires

	Benzo[a]pyrène (ng/m³)
Valeur cible	1
Seuil d'évaluation supérieur (SES)	0,6
Seuil d'évaluation inférieur (SEI)	0,4

Tableau 1 : Objectifs environnementaux et seuils d'évaluation associés conformément aux Directives 2008/50/CE et 2004/107/CE

Moyennes sur 12 mois glissants mesurées – Pointe-à-Pitre

	Benzo[a]pyrène (ng/m³)
Avr 2024 - Mar 2025	0,05
Juil 2024 - Juin 2025	0,02
Oct 2024 - Sept 2025	0,03
Jan 2025 - Déc 2025	0,05

Tableau 2 : Concentrations moyennes mesurées sur 12 mois glissants dans la ZAG

**couverture de données non respectée*

Moyennes sur 12 mois glissants mesurées – Basse-Terre

	Benzo[a]pyrène (ng/m³)
Avr 2024 - Mar 2025	0,02
Juil 2024 - Juin 2025	0,02
Oct 2024 - Sept 2025	0,02
Jan 2025 - Déc 2025	0,017

Tableau 3 : Concentrations moyennes mesurées sur 12 mois glissants dans la ZR

**couverture de données non respectée*

CONCLUSION

Les moyennes de concentrations relevées en Benzo(a)pyrène sur ces deux sites, pour les périodes de 12 mois glissants (avril 2024 à mars 2025, juillet 2024 à juin 2025 et octobre 2024 à septembre 2025 et janvier 2024 à décembre 2025), **sont inférieures aux valeurs réglementaires fixées pour la protection de la santé humaine.**